



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	<b>IDO Premium Plus</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible
<b>Utilisation recommandée</b>	Lubrifiant
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Fabricant</b>	Irving Blending & Packaging PO Box 1169 Saint John, NB E2L 4E6 CA Téléphone: 1.800.574.5823 Nombre de téléphone d'urgence: 1.506.648.3060
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.
<b>Risques défini pour SIMDUT 2015</b>	Non classé
<b>Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucun.
<b>Mention de danger</b>	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	Se laver les mains après la manipulation de ce produit.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
<b>SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Sans objet.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélange

<b>Nom chimique</b>	<b>Nom commun et synonymes</b>	<b>Numéro d'enregistrement CAS</b>	<b>%</b>
Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc		68649-42-3	1-5
P-dodecylphenol		104-43-8	0.1-1
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement		72623-86-0	10-30, 30-60, 60-100
Huiles lubrifiantes , Pétrole , C20-50, hydrotreated neutral oil-based		72623-87-1	10-30, 30-60, 60-100

---

## 4. Premiers soins

---

<b>Inhalation</b>	S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
<b>Peau</b>	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent et persistent.
<b>Yeux</b>	Rincer à l'eau. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent et persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter de façon symptomatique
<b>Informations générales</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique sèche. Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Pas disponible

---

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

---

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart des zones basses. Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque.  Déversement accidentel important : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.  Déversement accidentel peu important : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine) Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

---

## 7. Manutention et stockage

---

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Éviter l'exposition prolongée. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (CAS 72623-86-0)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.
Huiles lubrifiantes , Pétrole , C20-50, hydrotreated neutral oil-based (CAS 72623-87-1)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.

### Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection du visage/des yeux

Le port de lunettes de protection chimique est conseillé.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants de protection.

##### Autre

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

#### Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques agréés appropriés.

#### Dangers thermiques

Sans objet.

### Considérations sur l'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Brune
Odeur	Pétrole
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement:	Pas disponible.
Densité	0.87
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	204.0 - 230.0 Cleveland vase ouvert
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.

<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	< 0 mm Hg @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	Négligeable
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	88.6 - 134.6 cSt @ 40°C
<b>Autres informations</b>	
<b>Pourc. de mat. volatiles</b>	0 %

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun en utilisation appropriée
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Oxydes de phosphore. Sulfure d'hydrogène.

## 11. Données toxicologiques

**Voies d'exposition** Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau Contact avec les yeux.

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Peau</b>	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
<b>Yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
------------	--------	----------------------

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3)

#### Aigu

##### Dermique

DL50	rat	> 2000 mg/kg
------	-----	--------------

##### Orale

DL50	rat	3080 mg/kg
------	-----	------------

Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (CAS 72623-86-0)

#### Aigu

##### Dermique

DL50	lapin	> 2000 mg/kg
------	-------	--------------

##### Inhalation

CL50	rat	> 5.2 mg/l/4h
------	-----	---------------

##### Orale

DL50	rat	> 5000 mg/kg
------	-----	--------------

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Huiles lubrifiantes , Pétrole , C20-50, hydrotreated neutral oil-based (CAS 72623-87-1)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	lapin	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	> 5.2 mg/L, 4 heures, poussières/brouillard
<i>Orale</i>		
DL50	rat	> 5000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.	
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Valeur de l'opacité de la cornée</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.	
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas disponible.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
<b>Mutagénicité</b>	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.	
<b>Cancérogénicité</b>	Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu suite à une exposition prolongée. Contient < 3 % (p/p) DMSO-extrait	
<b>États-Unis - Rapport NTP sur les cancérogènes : Cancérogène connu</b>		
Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (CAS 72623-86-0)		Carcinogène connu chez l'homme.
Huiles lubrifiantes , Pétrole , C20-50, hydrotreated neutral oil-based (CAS 72623-87-1)		Carcinogène connu chez l'homme.
<b>ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)</b>		
Non inscrit.		
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
<b>Tératogénicité</b>	Pas disponible.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.	
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Non classé.	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas disponible.	
<b>Effets chroniques</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.	

## 12. Données écologiques

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
<b>Écotoxicité</b>		
Voir ci-dessous		
<b>Données écotoxicologiques</b>		
<b>Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3)</b>		
Crustacés	CE50	Daphnie
		1.25 mg/L, 48 heures
<b>Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement (CAS 72623-86-0)</b>		
Crustacés	CE50	Daphnie
		1000 mg/L, 48 heures

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Huiles lubrifiantes , Pétrole , C20-50, hydrotreated neutral oil-based (CAS 72623-87-1)		
Crustacés	CE50	Daphnie
		1000 mg/L, 48 heures
P-dodecylphenol (CAS 104-43-8)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Saumon de l'Atlantique (Salmo salar)
		0.14 mg/L, 96 heures
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	Pas de données disponibles.	
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas de données disponibles.	
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.	
<b>Autres effets adverses</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.	

### 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

### 14. Informations relatives au transport

<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:</b>	Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--	---

#### Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### 15. Informations sur la réglementation

<b>Règlements fédéraux canadiens</b>	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.
--------------------------------------	---

#### Canada la LCPE Annexe I: Matière répertoriée

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Inscrit.

#### Liste des Substances prioritaires Canada (seconde liste): Substance répertoriée

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Inscrit.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

#### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

whmis2015 Exemptions Sans objet

#### Réglementations Fédérales des États-Unis

##### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

##### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Inscrit.

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non inscrit.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de danger** Danger immédiat - Non  
Risque différé - Non  
Risque d'incendie - Non  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non

**SARA 302 Substance très dangereuse** Non

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Non

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Nom chimique	Numéro d'enregis	% en poids.
Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc	68649-42-3	1-5

**Autres règlements fédéraux**

**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)** Non réglementé.

**Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2)) et numéro de code du produit chimique**

Non inscrit.

**Drug Enforcement Administration (DEA). Listes 1 et 2 de mélanges de produits chimiques exempts (21 CFR 1310.12(c))**

Non réglementé.

**Numéro de code DEA pour mélanges de produits chimiques exempts**

Non réglementé.

**FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)** Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation des états**

**US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Inscrit.

**US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3)

**US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Inscrit.

**US - Michigan Critical Materials Register: Parameter number**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Zinc

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3)

**US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3) Inscrit.

P-dodecylphenol (CAS 104-43-8) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Non réglementé.

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3)

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**

Non réglementé.

## États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Acide phosphorodithioïque, esters de O,O-dialkyles en C1-14, sels de zinc (CAS 68649-42-3)

## États-Unis - Proposition 65 de la Californie

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

### État des stocks

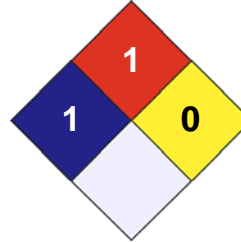
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	X



### Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

### Date de publication

20-Avril-2016

### Version n°

02

### Date en vigueur

20-Avril-2016

### Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone:: (519) 858-5021

### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.